

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

La présidence de la République déclare le Magal de Touba 2013 jour férié, chômé et payé

- Actualités de la Communauté Mouride -
Date de mise en ligne : samedi 8 décembre 2012

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

La communauté mouride, par la voix du chargé de communication du Grand Magal, s'est réjoui vendredi de la décision prise, jeudi en conseil des ministres, et faisant de cet évènement commémorant le départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme, un jour férié, chômé et payé.

"C'est une décision que nous saluons à sa juste valeur. Le président Macky Sall vient de légaliser ce qui était déjà légitime puisque, le jour du Magal, beaucoup de Sénégalais ne travaillaient pas", a dit Serigne Abdou Ahad Gaïndé Fatma.

Il a estimé qu'un "pas important" a été franchi par le président de la République, Macky Sall, qui a ainsi honoré un engagement.

"Nous attendons simplement qu'après le Magal le président va continuer en faisant voter la loi au niveau de l'Assemblée nationale", a ajouté Serigne Abdou Ahad Mbacké.